

2.—Résumé de l'assurance-vie au Canada, selon la nationalité des sociétés et mutualistes, 1961 et 1962

Année et nationalité	Primes	Sinistres ¹	Nouvelles polices	Assurances en cours, 31 déc.
	(milliers de dollars)			
1961				
Sociétés canadiennes				
A charte fédérale.....	513,674	183,171	4,201,873	33,143,379
A charte provinciale seulement.....	45,108	14,214	505,392	2,573,092
Mutualistes canadiennes				
A charte fédérale.....	6,420	2,975	125,983	531,985
A charte provinciale seulement.....	5,682	3,908	40,791	300,869
Sociétés britanniques				
A charte fédérale.....	35,375	7,005	310,021	1,778,256
Sociétés étrangères				
A charte fédérale.....	222,394	75,608	1,601,586	13,362,848
Mutualistes étrangères				
A charte fédérale.....	4,610	1,773	26,759	207,508
Total, 1961.....	833,263	288,654	6,812,405	51,897,937
1962				
Sociétés canadiennes				
A charte fédérale.....	537,361	196,570	4,081,610	35,907,033
A charte provinciale seulement.....	48,019	14,786	611,047	3,010,076
Mutualistes canadiennes				
A charte fédérale.....	6,565	2,914	118,676	567,532
A charte provinciale seulement.....	5,856	4,230	36,622	308,749
Sociétés britanniques				
A charte fédérale.....	36,213	8,781	350,148	2,040,700
Sociétés étrangères				
A charte fédérale.....	233,560	82,121	1,595,312	14,285,637
Mutualistes étrangères				
A charte fédérale.....	5,174	1,849	29,245	222,328
Total, 1962.....	872,748	311,251	6,822,660	56,342,055

¹ Décès, invalidité et échéances (assurance et rente).

Sous-section 2.—Activité des sociétés d'assurance-vie à charte fédérale au Canada

Le montant des assurances sur la vie au Canada a augmenté presque chaque année depuis qu'en est établie la statistique (1869). La somme par habitant (population estimative) a presque doublé depuis 1953, ce qui prouve que les Canadiens se rendent bien compte de la protection que l'assurance-vie vaut à la famille dans l'adversité.

Les tableaux de la présente sous-section, sauf le tableau 7, portent sur les sociétés à charte fédérale seulement, à l'exclusion des mutualistes et des sociétés à charte provinciale. Cependant, les sociétés à charte fédérale répondent pour environ 95 p. 100 de l'assurance-vie en cours au Canada.